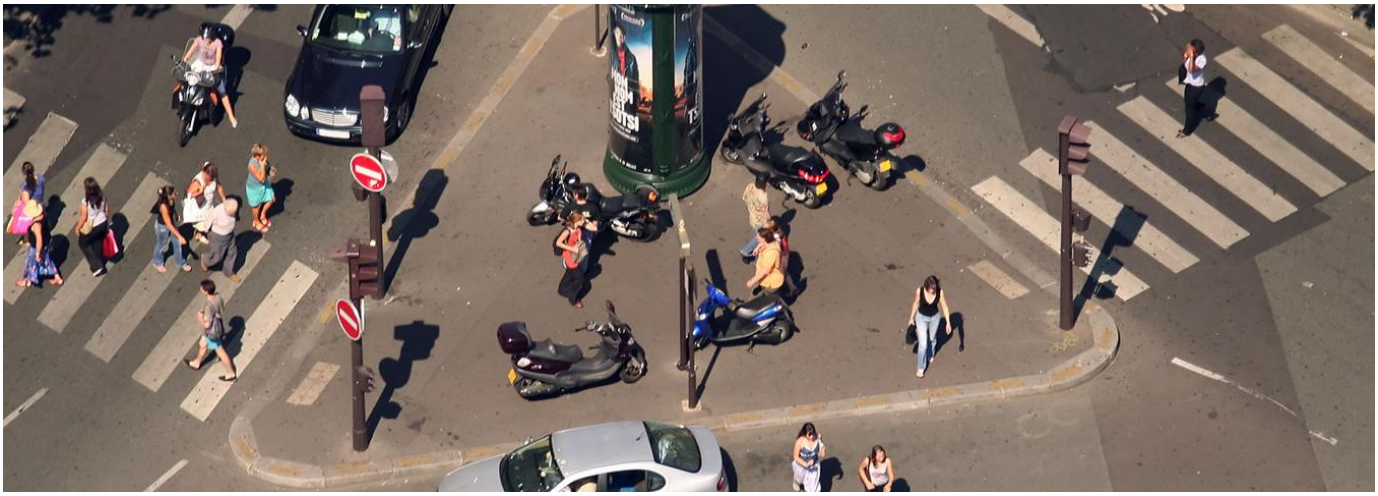

Voie d'approfondissement "Mobilité et transport"

/// Objectifs de la Voie d'approfondissement "Mobilité et transport"

- **Acquérir une culture générale du transport, de ses acteurs, des différents modes et de leurs enjeux techniques, sociaux, économiques, spatiaux et politiques… ; dans une perspective de développement durable et d'accompagnement des transitions au sein des territoires et de la mobilité ;**
- **Savoir développer une démarche rigoureuse, en utilisant les outils et méthodes de l'ingénieur, pour traiter des questions relevant du champ mobilité-transport avec un positionnement au regard de l'état de l'art et de la pratique, une capacité à formuler clairement une problématique, une capacité d'analyse et un esprit critique.**

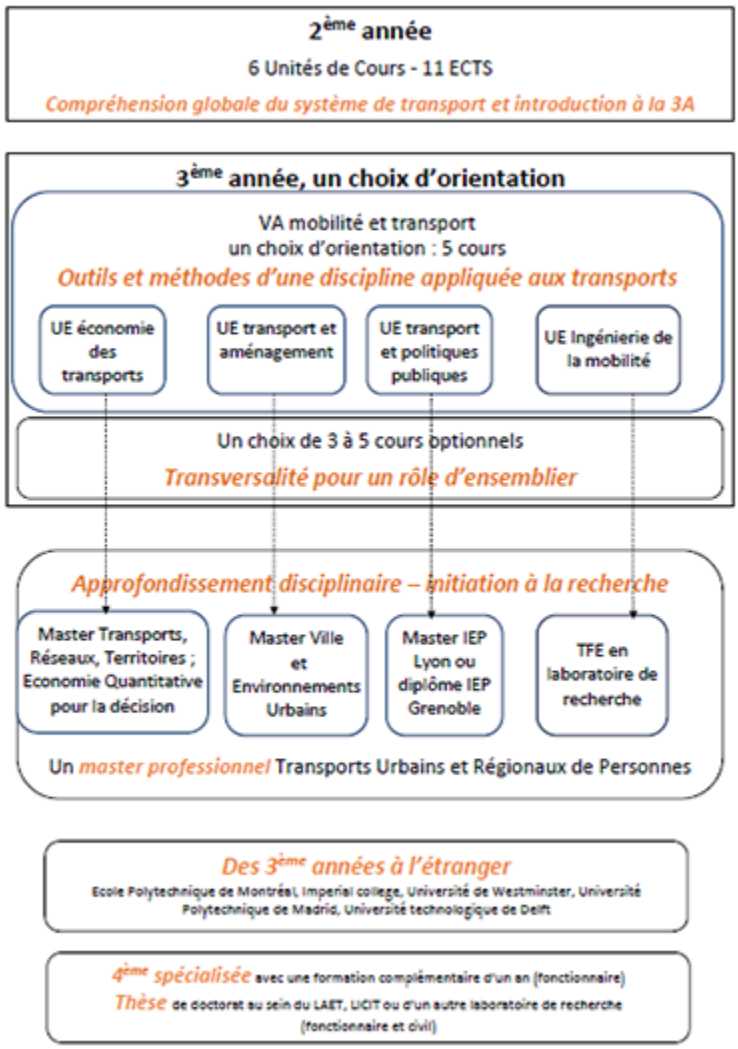

Schéma d'organisation des enseignements VA mobilité et transport - à télécharger ci-dessous

/// Contenus

La VA "Mobilité et transport", adossée au Laboratoire Ingénierie, circulation, transports (LICIT) et au Laboratoire aménagement économie transports (LAET), permet le choix d'une unité d'enseignement (UE) d'approfondissement, correspondant à la moitié du temps de cours :

- **Économie des transports** : vise à fournir les bases de l'analyse économique, en privilégiant les outils et méthodes utilisés en économie des transports ;

- **Transport et aménagement** : vise à approfondir la compréhension des dynamiques spatiales, en lien avec les transports, et à fournir les bases de l'observation, du diagnostic, de l'analyse et de la prospective territoriale ;
- **Transport et politique publique** : vise à apporter aux élèves une capacité d'analyse sur les processus de fabrique et de mise en œuvre des politiques publiques dont ils seront les acteurs de demain ;
- **Ingénierie de la mobilité** : vise à développer une approche approfondie des techniques d'exploitation et de modélisation du trafic, en permettant la manipulation d'outils de mathématiques appliquées pour répondre à des problématiques d'optimisation à court terme.

De plus, vous suivrez une UE transversale à travers un choix d'unité de cours parmi celles des autres UE d'approfondissement en "Mobilité et transport". Vous développerez ainsi une compréhension globale et systémique des problématiques de mobilité et transport répondant à l'objectif : **"Transversalité pour un rôle d'ensemblier".**

>> Téléchargez le schéma d'organisation des enseignements de la Voie d'approfondissement "Mobilité et transport"

/// Parcours de Masters

La VA "Mobilité et transport" permet l'inscription dans plusieurs doubles cursus, mêlant ingénieurs et étudiants de l'Université, permettant de croiser les cultures ingénieures et universitaires :

- Master "Économie de l'environnement, de l'energie et des transports", **parcours "Transport, réseaux, territoires"**, M2 co-accrédité avec l'Université Lyon 2 : une formation de haut niveau en économie des transports dans le domaine de la modélisation, des techniques quantitatives appliquées, de l'analyse de données, de l'évaluation de projets et des problématiques d'environnement et d'aménagement du territoire.
- Master "Économétrie et statistiques", **parcours "Économie quantitative pour la décision"**, M2 co-accrédité avec l'Université Lyon 1 et l'école Centrale Lyon : formation aux méthodes économétriques et de data sciences appliquées à l'économie.
- Master "Ville et environnements urbains", **parcours "Villes en tension(s) : formes, flux, risques"** : permet d'aborder les grandes thématiques urbaines

contemporaines et des cours spécialisés sur le thème des interactions entre aménagement de l’espace, urbanisme et mobilités.

Cette mention de Master regroupe 8 établissements de Lyon et Saint-Etienne : Université Lyon 2, Université Lyon 3, Université Jean Monnet Saint-Etienne, ENS Lyon, ENSAL, ENSA Saint-Etienne, ENTPE et IEP de Lyon.

- Double cursus ingénieur et sciences politiques, Sciences Po Grenoble et Sciences Po Lyon : formation généraliste préparant les ingénieurs à saisir l’ensemble des dimensions politiques et sociales qui s’entremêlent aux compétences techniques du domaine mobilité et transport.

En plus de ces doubles cursus, mixtes professionnel et recherche, un Master professionnel co-accrédité avec l’Université Lyon 2 est proposé. Le **Master "Économie de l’environnement, de l’énergie et des transports", parcours "Transports urbains et régionaux de personnes"** permet d’acquérir les outils et méthodes pour analyser et agir dans le domaine des transports publics en partenariat avec les différents acteurs des systèmes urbains, départementaux et régionaux.

/// Métiers

Chargé d’études, chargé d’exploitation, chargé de projet transport, chargé de projet marketing, recherche et développement, études économiques, management de projets, études statistiques, diagnostic territoriaux et études spatiales, conduite de projets territoriaux, aide et préparation des politiques publiques, urbaines et territoriales, accessibilité et développement des territoires…

/// Employeurs

>> Pour les fonctionnaires

La plupart des directions de l’administration centrale et tout particulièrement la Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer (DGTIM) et le Commissariat général au développement durable (CGDD) ; les services territoriaux et tout particulièrement les Directions régionales de l’environnement, de

l’aménagement et du logement (DREAL), les Directions Interdépartementales des routes (DIR), les Directions départementales des territoires (DDT) ; les organismes scientifiques et techniques et tout particulièrement le CEREMA, l’Université Gustave Eiffel, VNF…

>> Pour les civils

Les collectivités territoriales, des grandes entreprises de transport (Keolis, RATP, SNCF, TRANSDEV) aux PME de transport (groupe Réunir, AGIR, Berthelet…) aux start-up de services de mobilité, les entreprises gestionnaires d’infrastructure (SNCF réseau, sociétés d’autoroute, VNF, port autonome…), les bureaux d’études d’ingénierie (des grands groupes comme EGIS, SYSTRA, Rail Concept aux PME comme TRANSITEC, Transae aux start-up comme Explain, Pysae, Neovya…), les services d’études et de recherche du Ministère du développement durable ou de l’économie, les grands organismes internationaux, les agences d’urbanisme, les observatoires territoriaux…